



## **Société Québécoise pour la Défense des Animaux**

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4  
Montréal (Québec) H4A 3A7**

---

Montréal, le 12 novembre 2020

Madame Sylvie Parent, Mairesse  
Hôtel de Ville  
4250, Chemin de la Savane  
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

**Objet : Abattage des Cerfs de Virginie**

Madame,

Depuis plusieurs années, la Société Québécoise pour la Défense des Animaux (SQDA) fait des représentations aux instances gouvernementales pour sauver les orignaux, les caribous et autres espèces menacées du Québec. Ces représentations étaient basées sur le fait que les entreprises forestières détruisaient les écosystèmes et la biodiversité et ne permettaient plus à ces animaux de vivre normalement dans leur habitat naturel. Il en résultait une diminution de la végétation pour les cervidés qui s'en nourrissent et une dégradation de la santé de ces animaux menant à une réduction du cheptel dans une région donnée. Les représentations n'ont pas eu de résultats concrets et les entreprises forestières font encore la pluie et le beau temps dans plusieurs régions du Québec en détruisant les écosystèmes et la biodiversité utiles à la faune pour survivre dans les régions difficiles d'accès du Québec. La seule solution qui est envisagée est de créer des espaces protégés qui vont permettre à la faune de s'épanouir et Le gouvernement québécois travaille actuellement sur cette possibilité.

À Longueuil, nous voulons faire le contraire, c'est-à-dire tuer des Cerfs de Virginie pour protéger les écosystèmes et la biodiversité. Nous n'avons jamais cru devoir à un moment donné commenter un problème de ce genre. La situation telle que présentée par la ville de Longueuil est la suivante : Il y a une surpopulation de Cerfs de Virginie dans le parc Michel-Chartrand qui ne permet pas à la biodiversité de se régénérer et la ville a pris la décision de tuer la moitié des Cerfs de Virginie. La Ville se base sur un recensement effectué en 2017 qui établissait à 32 Cerfs de Virginie la population du Cheptel vivant dans le Parc Michel-Chartrand, un boisé de 1.8 kilomètres carrés, et sur un seuil

acceptable de 15 Cerfs pouvant vivre dans cet espace urbain restreint selon le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ).

Vous avez donc envisagé plusieurs scénarios pour trouver une solution à ce problème de surpopulation de Cerfs de Virginie dont la chasse qui n'est pas possible dans le Parc Michel-Chartrand et, aussi la relocalisation qui est une épreuve très stressante pour l'animal. Selon A. Gasse, biologiste au MFFPQ, 50 % des cerfs endormis et transportés dans un autre milieu naturel meurent dans les heures ou les jours suivants son réveil. Ainsi, vous avez pris la décision que la moitié du cheptel des Cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand sera capturée et euthanasiée sous la supervision d'un vétérinaire. Toute la viande provenant de cet abattage sera remise par la suite à Moisson Rive-Sud qui en fera la distribution aux gens dans le besoin.

Nous ne pouvons accepter ce constat de tuer un nombre important de Cerfs de Virginie, car nous considérons qu'il y a toujours une autre solution plus viable que celle que vous avez retenue. Vous voulez diminuer de moitié le cheptel du parc Michel-Chartrand pour permettre aux écosystèmes et à la biodiversité de se régénérer. Il est certain que la relocalisation de ces Cerfs de Virginie est la meilleure solution à envisager, car nous considérons que celle-ci n'a pas été étudiée à fond pour permettre à la ville de Longueuil de prendre une décision éclairée sur le sort réservé aux Cerfs de Virginie.

Nous demandons ainsi à la ville de Longueuil et au MFFPQ de reconsidérer leur décision d'euthanasier ces Cerfs de Virginie qui ont droit à la vie. D'ailleurs, plusieurs organismes ont offert leur aide pour éviter l'abattage inutile de ces cerfs. Nous pouvons citer le Groupe Sauvetage Animal Rescue qui est prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. De plus, le Miller Zoo en Beauce et la Ferme 5 étoiles de Sacré-Cœur sur la Côte Nord sont prêts à accueillir conjointement tous les cerfs menaçant les écosystèmes et la biodiversité du parc Michel-Chartrand.

Nous espérons que cette demande sera considérée à sa juste valeur pour le bien-être animal et la protection de la faune du Québec. Notre société reçoit tellement de cas où la faune du Québec est maltraitée et en déclin que la décision d'abattre des Cerfs de Virginie n'est certainement pas la solution la plus viable.

Merci pour votre considération.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations cordiales.

Ghislain A. Arsenault, Président

Société Québécoise pour la Défense des Animaux



c.c. Monsieur François Legault, Premier ministre du Québec

Monsieur Pierre Dufour, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec